

Paroisse Saint Laurent
Maison Paroissiale – 10 rue Mougel Bey
88250 La Bresse
Téléphone : 03 29 25 40 46
Courriel : paroisse.la.bresse@orange.fr
www.paroissesaintlaurent.org



Permanences :

Mardi de 10 h à 11 h - Jeudi de 10 h à 11 h

Vendredi de 17 h à 18 h avec la présence du Père Luc.

ANNONCES PAROISSIALES du 24 octobre 2021 (Année B)

Messes et intentions pour la période du 24 octobre au 7 novembre 2021

- **Dimanche 24 octobre, pas de messe à la Bresse – 30^{ème} dimanche du Temps Ordinaire.**
Messe commune aux 2 paroisses à 10h30 à Cornimont avec les familles
Georgette VILLAUMÉ (1^{er} anniversaire) et les défunts des familles GRANDÉMANGE-VILLAUMÉ
- **Mardi 26 octobre, messe à 8h30 à l'église :** Les défunts.
- **Vendredi 29 octobre, messe à 18h30 à l'église :** Les défunts.
- **Dimanche 31 octobre, messe à 10h30 à l'église - 31^{ème} dimanche du temps ordinaire.**
Vivants et défunts et personnes secourues par la Conférence Saint-Vincent de Paul / Famille VILLAUMÉ / Famille ZISS / Bernard SEVAGEN et sa famille / Françoise GRANDÉMANGE (3^{ème} anniversaire) / Jeanne-Marie BOULANGÉ née MOUGEL et ses parents Eugénie et André MOUGEL / André MANSUY / Léon et Alice MOUGEL (par Jean et Thérèse) / Clotilde MOREL et son fils Frank / Marie et Paul MOUGEL / Alexis MENGIN (trentaine) et les familles MENGIN-POIROT / Roger Thimont (Trentaine) / François Gérard (1^{er} anniversaire).
- **Lundi 1^{er} novembre, messe à 10h30 à l'église – Fête de la TOUSSAINT**
Georgette COLLE / Jean BOULANGER et les défunts de la famille / Geneviève MOUGEL (3^{ème} anniversaire) / Anne-Marie ERNST (2^{ème} anniversaire) et son époux Jean-Claude MAGNY (14^{ème} anniversaire) / Les défunts de la famille d'Ernest MARION / Docteur François ROELAND / Robert et Gabrielle POIROT / Jacques COUNOT / Claude VAXELAIRE par son frère et sa belle-sœur / Josette VALDENNAIRE et les défunts de la famille / Irénée ANTOINE par son épouse et ses enfants / René CLAUDEL / Hubert et Yvette GERMAIN et leur fille Sylviane ; Eugène et Marguerite EHLINGER et leur fils Guy HEHLINGER / Familles SAVOYE-BONNE / Alice et Jules BOCA.
- **Mardi 2 novembre, messe à 18h à l'église. – Commémoration des fidèles défunts.**
L'Eglise en détresse / Michel MOUGEL et Christian GRANDÉMANGE / Hubert CLAUDEL (à l'occasion de sa fête).
- **Vendredi 5 novembre, messe à 18h30 à l'église :** Les Âmes errantes.
- **Dimanche 7 novembre, messe à 10h30 à l'église – 32^{ème} dimanche du Temps Ordinaire.**
Défunts de la Classe 1944 / Ernest CLAUDEL, son épouse Madeleine et son fils Hubert / Les défunts, conscrits et conscrites, de la classe 1951 / Françoise et Clément MARION / Gaston et Jacqueline ARNOULD / Johan VAXELAIRE (par ses grands-parents) / Jean ANTOINE (5^{ème} anniversaire) / Familles ANTOINE-PERRIN / Raymond POIROT (3^{ème} anniversaire).

MESES AU DEHORS :

Monsieur l'abbé Jean Émile ARNOULD et les vivants et défunts de sa famille / Gérard PERRIN et les défunts des familles PERRIN-POIROT.

Messes à la paroisse Notre-Dame des Gouttes : Dimanche 24 octobre à 10h30 à Cornimont avec les familles, messe commune aux 2 paroisses – Dimanche 31 octobre à 9h à Ventron - Lundi 1^{er} Novembre à 9h à Cornimont – Mardi 2 novembre à 10h30 à Ventron – Dimanche 7 novembre à 9h à Cornimont.

Messes anticipées le Samedi : 23 octobre à 18h au Haut du Tôt / 30 octobre à 18h à Thiéfosse / 6 novembre à 18h à Thiéfosse.

AGENDA PAROISSIAL

- **Lundi 25 octobre :** Balayage de l'église à 9 h – Merci à toutes les bonnes volontés.
- **Mardi 26 octobre :** Célébration Pénitentielle à 9h30 en l'église de La Bresse.
- **Mercredi 27 octobre « KT-VACANCES » de 9h30 à 16h30** aux salles paroissiales, 4 rue Charlemagne à Cornimont.

Suite Agenda :

- **Samedi 30 octobre : Réunion à la Maison Paroissiale de 14h30 à 15h30 en vue de la préparation de l'action d'évangélisation du 8 décembre - Cette réunion est ouverte à tous.**
 - **Samedi 30 octobre : Confessions individuelles** de 9h30 à 11h30 en l'église de Cornimont.
 - **Vendredi 4 novembre : Réunion du Mouvement Chrétien des retraités (MCR)** à 14h30 à la Maison Paroissiale.
-

➤ **Homélie prononcée par le Père Luc le dimanche 10 octobre 2021**

« *J'ai prié, et le discernement m'a été donné. J'ai supplié, et l'esprit de la Sagesse est venu en moi.* » Puissent ces paroles du livre de la Sagesse inspirer nos réflexions et nos actions. Puissent-elles guider la vie de l'Église de France en ce temps nouveau qui s'ouvre devant elle où il lui revient de trouver rapidement le chemin d'une vie plus évangélique !

Le rapport de la *Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église* a mis noir sur blanc des abominations qui étaient connues des autorités ecclésiales, mais dont elles ont voulu ignorer l'ampleur et la réalité. Elles n'ont pas voulu, par un manque insupportable de compassion, reconnaître dans les victimes de ces atrocités, le Christ crucifié sur le bois de la Croix.

Le rapport de la *Ciase* dénonce, soyons bien clairs, non pas les crimes de l'Église, mais ceux de ces hommes d'Église, qui au lieu de prendre soin du troupeau et de donner leur vie à l'image du bon Pasteur, ont usurpé la dignité du ministère presbytéral pour s'en prendre, comme des loups voraces, aux brebis les plus faibles dont ils avaient la charge.

Ceux qui sont crucifiés avec le Christ, voilà l'Église ! Ceux dont l'innocence a été violentée, voilà l'Église. Ceux qui ont manifesté de la tendresse et de la compassion à l'égard des victimes des mercenaires de Satan, voilà l'Église. Ceux qui ont pleuré les vies détruites par ces bourreaux de l'âme, voilà l'Église. L'Église est sainte, avec le Christ elle porte la souffrance du monde : elle console ceux qui pleurent, elle relève ceux qui tombent, elle souffre avec ceux qui souffrent. Le rapport de la *Commission Sauvé* a été commandé par la *Conférence des évêques de France* et par la *Conférence des supérieurs majeurs de France*, c'est-à-dire par les congrégations religieuses. Il traduit le désir de faire la vérité, après une succession de scandales violemment dénoncés par l'opinion publique. C'est une bonne chose, mais il faut dire que l'institution ecclésiale n'avait plus guère le choix si elle ne voulait pas perdre toute crédibilité. C'est parce que des victimes se sont battues avec persévérance, quitte à prendre encore des coups, que ce rapport a vu le jour. Sans elles, sans leur courage, sans leur détermination, les choses n'auraient pas bougé. Cela a des implications très fortes pour nous aujourd'hui.

On peut en effet se demander si ceux qui ont la charge institutionnelle de veiller sur l'Église sont les mieux placés pour procéder aux changements et aux conversions nécessaires au sein de l'organisation ecclésiale. Très fortement impliqués dans les difficultés actuelles, ne sont-ils pas à la fois juges et parties ? N'y a-t-il pas un risque à ce que les choses s'enlisent car même les hommes de bonne volonté au sein du système se heurtent à des inerties et à des intérêts qui ne souhaitent guère le changement. La conversion réelle de l'institution ecclésiale à l'Évangile ne devrait-elle pas être portée d'abord par la communauté des baptisés (dont les clercs ne sont évidemment pas exclus) qui par sa prière et un travail sérieux de discernement, pourrait apporter quelque chose de véritablement neuf à l'Église ?

Le scandale des abus sexuels n'est pas le seul scandale qui blesse l'Église. Les abus en matière financière sont également nombreux et souvent liés au scandale précédent. Il y a quelques jours les Pandora Papers révélaient que les Légionnaires du Christ avaient organisé la faillite de leur congrégation et placé 295 millions de dollars dans des sociétés offshore pour ne pas indemniser les victimes des abus sexuels de leurs membres. C'est insupportable, mais seulement un exemple parmi d'autres. L'abus de pouvoir est également fréquent en matière religieuse : l'obéissance et le secret sont utilisés pour lier les personnes, pour les asservir à des fins qui n'ont rien d'évangéliques. Je cite ces difficultés non pas pour nous plonger dans la désespérance, mais pour réveiller les consciences. Le mal est le mal, il doit être combattu sans relâche, a fortiori quand il sévit à l'intérieur de la communauté des baptisés.

À l'exemple des victimes qui se battent pour que justice leur soit rendue, il nous faut nous battre pour que l'Évangile soit effectivement vécu au sein de l'Église. Le baptisé a des devoirs, il a aussi des droits : le droit d'être respecté dans son humanité, le droit à la parole, le droit à la justice, le droit à la vérité, le droit de vivre en sécurité au sein du peuple de Dieu. Amen.

Cette feuille d'annonces est disponible en téléchargement sur le site internet de la Paroisse